

Compte rendu CDAS DU 5 SEPTEMBRE 2013-09-25

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du PV de la dernière réunion du CDAS,
- 2 – Compte-rendu d'activité 2012,
- 3 – BIL 2013 : point sur les actions,
- 4 – Actions en faveur des retraités : plaquettes et documentations,
- 5 – Nouvelles dispositions des prêts ALPAF
- 6 - Questions diverses.

1° Approbation du PV de la réunion du 21 février 20 13

Le représentant des retraités finances CGT, M. Kermen souhaite que le compte-rendu soit aussi adressé au représentant ainsi que tous les documents afférents.

2° COMPTE RENDU D'ACTIVITE 2012

Réflexions :

- En ce qui concerne les véhicules dédiés au service de la CDAS, quand il y a des réparations, Mme Grellier ne voit pas les factures ni ne sait ce qui a vraiment été réparé. C'est un marché général. Ce n'est plus comptabilisé dans le budget ainsi que les fluides.
- Pas de réponse du national concernant la possibilité pour les retraités de bénéficier des subventions pour les repas dans les restaurants inter administratifs. La décision devrait être connue en fin d'année.

3° BIL 2013 : point sur les actions

Réflexions :

Les chèques cadeaux distribués chaque année pour Noel sont un marché national. De fait, désormais il y aura une remise de 4.78 % sur la valeur.

79 enfants ont bénéficié des chèques rentrées en 2013

Grand succès pour le week end à Bénodet et pas assez de place. Pour 2014, il a été obtenu deux autres week end sur le mois de mars. Les personnes qui n'avaient pas été retenues en mars 2013 seront automatiquement retenues pour 2014 si elles se représentent. Il sera demandé aussi que les soins proposés soient tous différents. Ce n'était pas le cas cette année.

La venue d'une entreprise pour offrir de la Barbe à Papa le jour de l'Arbre de Noel a été bien perçu et pourrait être reconductible mais peut être sous une autre forme (location seulement de l'appareil).A suivre.

4° Actions en faveur des retraités

Suite à une proposition de la CGT lors d'un précédent CDAS, une plaquette de documentation a été faite en faveur des futurs retraités. Il est demandé par M. Kermen que cette plaquette soit transmise à tous les anciens retraités. On y trouve :

- Les coordonnées du personnel de la DDAC
- Les services auxquels peuvent prétendre les retraités

- Les propositions de séjours pour les vacances EPAF
- Une information sur les chèques vacances
- Une information sur les prestations ministérielles
- Un bulletin d'adhésion de l'association des Retraités des Finances

Après quelques échanges sur la plaquette, il est décidé de quelques rectifications avant la finalisation.